

À propos de l'antidérapant

M. Bréchoire

(ergothérapeute, centre d'accueil et de traitement de l'attaque cérébrale, hôpital Bichat, Paris)

L'antidérapant est une aide technique couramment utilisée en ergothérapie pour pallier le manque de force mais aussi pour remédier à l'absence de flexion active des doigts.

Sous forme de tapis – plus ou moins épais – ou de rouleau, il présente une surface antidérapante sur chaque côté et s'avère ainsi utile dans de nombreuses circonstances, comme les activités bimanuelles quotidiennes du petit déjeuner, les repas ou l'écriture (*figures 1 à 4*). Son utilisation peut se faire rapidement après l'attaque cérébrale.



Figure 1. Sets.



Figure 2.

La procédure à suivre est simple puisqu'il s'agit d'être bien installé, de placer l'antidérapant sur un plan de travail (table, par exemple) propre et sec, et de positionner la main hémiparalysée sur ou autour de l'objet. Il est alors possible d'ouvrir un yaourt, de découper le pain du petit déjeuner et de le beurrer... à deux mains. Le sens du toucher et la motricité de la main déficiente sont ainsi stimulés.

L'antidérapant a pour objet d'aider le patient à développer ses capacités fonctionnelles de l'instant tout en inscrivant le membre supérieur devenu hémiparalysé dans un schéma corporel fonctionnel et, ainsi, diminuer sa dépendance. Le rôle de l'ergothérapeute est essentiel à ce stade.

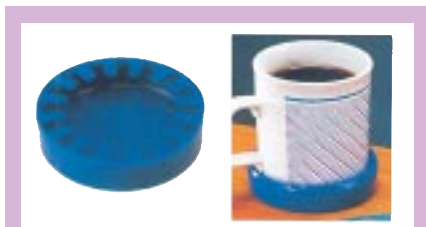


Figure 3.

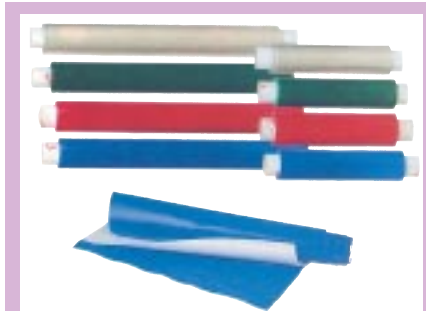


Figure 4. Adhésifs.

La soudaineté d'une attaque cérébrale, un hémicorps qui ne répond plus et quelquefois une aphasia déséquilibrent l'individu tant dans son corps que dans sa tête. Le patient est alors figé par l'incapacité de faire, mais aussi de se penser, comme avant. Le traumatisme se révèle difficile à vivre et à dire.

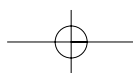
Face à tant de bouleversements, prendre le temps d'entendre le rythme du patient permet de l'accompagner vers une autre manière de faire, vers quelque chose qui ait un sens pour lui. L'intégration d'idées étrangères à ses propres représentations – comme le fait de préparer seul son petit déjeuner avec une main hémiparalysée et un antidérapant – ne s'impose pas comme acquise. Une prise de conscience de ses incapacités, mais aussi de ses possibilités, est une étape préalable à un désir de changement.

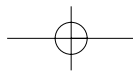
En effet, l'apprentissage de l'autonomie pour ces gestes courants ne peut s'effectuer sans une prise de conscience de l'action et de son sens.

La singularité du patient, son histoire personnelle et les conséquences de l'atteinte vasculaire orientent ses actions et réactions.

Le travail effectué en ergothérapie favorise une réappropriation de soi, en associant tant les mises en situation d'activités quotidiennes – avec parfois des aides techniques comme l'antidérapant – qu'un maximum d'informations, afin de permettre au patient de trouver ses propres solutions et de s'inscrire dans un processus de devenir.

Dans ce temps de rééducation, la famille trouve sa place afin d'aider à créer un cadre émotionnel suffisamment contenant et stable afin de retrouver un nouvel équilibre.



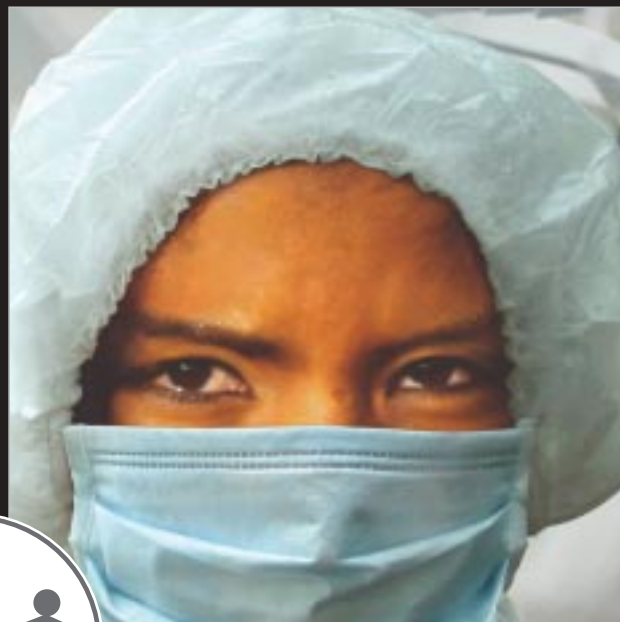


Aminata porte en elle cette idée que le monde est à l'image de ceux qui le construisent. Depuis plus de 20 ans **aide médicale internationale** accompagne les communautés du Sud dans la mise en place de systèmes de soins adaptés à leurs besoins.

aidons-les à se passer de nous.



Photo Jean-Luc Manaud



Photomontage



aide médicale internationale

L'AVENIR EN FORMATION

www.amifrance.org

BULLETIN DE SOUTIEN

A renvoyer à :

aide médicale internationale :119, rue des Amandiers 75020 Paris - Tél. : 01 46 36 04 04 - Fax : 01 46 36 66 10

Loi du 28 décembre 2001

Nous vous ferons parvenir un reçu fiscal qui vous permettra de déduire 50% de votre don directement de vos impôts à hauteur de 10% DU REVENU IMPOSABLE. UN DON DE 76€ (498 F) VOUS COÛTE REELLEMENT 38€ (249 F).



Merci d'indiquer votre :

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Code postal : Ville :

Adresse e-mail :

**Je désire soutenir l'action de aide médicale internationale,
je fais un don de : €**

Conformément à la loi informatique des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant au siège de l'association.

